Offre Alternance

Par teterod

Bonjour,
J'ai reçu une offre d'alternance par mail que j'ai accepté il y a 3 semaines. Depuis j'ai reçu une autre offre bien plus avantageuse pour moi. J'aimerais savoir si je peux finalement refuser la première offre ?
Aucun contrat n'a été signé.
Bonne journée à vous
Cordialement

Par Henriri

Hello !

Disons que ce n'est pas très correct mais s'il ne s'est rien passé depuis votre "simple" acceptation par mail (?) vous pouvez finalement vous dédire de votre première acception pour la seconde alternance qui vous est proposée...

A+

Par teterod

D'accord, merci beaucoup pour votre temps.